

CASSEL, HÔTEL DE LA NOBLE COUR

par Laurence BAUDOUX-ROUSSEAU *

Élevé à flanc de coteau sur le côté sud de la place, face à la fontaine publique du XVIII^e siècle et à l'hôtel de ville, l'hôtel de la Noble Cour (*t'landshuus* ou *Landhuis*) de Cassel (fig. 1), aujourd'hui Musée départemental de la Flandre, abritait deux institutions, la châtelainie proprement dite, ou *ambacht*, et la juridiction locale, la Noble Cour, cour souveraine instituée en 1218 par la comtesse Jeanne de Flandre. Incorporée alors au domaine comtal, la châtelainie en fut détachée en 1318 avant d'y être réintégrée lors de la domination bourguignonne en 1437, et de passer ensuite sous la domination impériale jusqu'à la prise de la ville par les Français en 1677. Contrairement à l'institution elle-même, l'édifice est mal connu, en raison d'importantes carences archivistiques¹.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

L'état actuel de l'hôtel de la Noble Cour est l'aboutissement de plusieurs campagnes de travaux ayant absorbé des parties plus anciennes, ce que laisse supposer plus qu'elle ne le confirme l'analyse archéologique, rendue difficile par les transformations et les réappropriations successives : la structure des substructions comme les examens dendrochronologiques effectués lors de la restauration récente n'apportent que peu d'informations. La chronologie précise des travaux nous échappe donc en grande partie.

Si ce n'est dans les substructions, aucun vestige ne remonte à la création de l'institution au XIII^e siècle ; le noyau primitif, un édifice probablement de la fin du Moyen Âge de plan rectangulaire à tourelle d'escalier pentagonale hors œuvre, disparut sous les ajouts et les transformations exécutés à la fin du XVI^e siècle² (fig. 2). De cette époque datent la reconstruction de la façade sur la place, son allongement vers l'est avec chapelle à l'étage, et, à l'arrière, l'édification d'une aile perpendiculaire, reliée par une étroite et courte galerie sur colonne à la tourelle d'escalier, modifiée à cette occasion. Cet état est celui qui apparaît sur une planche gravée de la *Flandria illustrata* de Sanderus (1641)³. L'édifice prit alors son allure

actuelle, opposant deux modes et deux langages architecturaux : à l'arrière, l'usage traditionnel de la brique s'applique à l'aile en retour d'équerre, sans recherche, tandis que sur la place la façade exceptionnellement en pierre est traitée dans le style Renaissance, à la même époque et dans le même esprit que la maison de la châtelainie de Bergues (1559), mais bien avant celle de Furnes (1613-1621).

Entre 1635 et 1671, une aile occidentale, parallèle à la précédente, fut élevée aussi à l'arrière, et, comme elle, fut reliée à la tourelle d'escalier par une nouvelle et courte galerie de circulation. Édifiée au rez-de-chaussée, voûtée d'ogives, elle repose sur une colonne entre deux arcs en anse de panier sous un arc de décharge prenant appui sur deux supports latéraux ; peut-être était-elle primitivement ouverte aussi à l'étage, comme le laisse penser l'unique et large baie centrale assumant dans ce cas la fonction de loggia (fig. 3).

Quant à la tourelle, elle fut victime de l'annexion de la ville par les troupes françaises en 1677 : symbole de l'indépendance du pouvoir local, elle fut arasée au niveau de l'étage.

Le XVIII^e siècle imposa de nouvelles modifications, vers 1730 et entre 1769 et 1771 : construction d'un escalier droit intérieur, perpendiculaire à la façade, reconstruction de la façade de l'extension orientale sur la place, ajout des trois grandes lucarnes sur la place et, à l'arrière, prolongation de chacune des ailes par une modeste annexe.

Le bâtiment occupé de façon continue aux XIX^e et XX^e siècles fut encore transformé pour répondre à ses fonctions administratives (hôtel de ville, sous-préfecture) et privées (une auberge y fut installée), mais aucun changement majeur ne vint altérer sa structure⁴, à l'inverse du décor, qui fut modifié (les cheminées furent détruites).

LA FAÇADE : L'ADOPTION DÉLICATE D'UN NOUVEAU RÉPERTOIRE

Les phases de constructions successives sont à peine perceptibles depuis la place, où la façade, qui porte un répertoire formel italianisant, assume un rôle unificateur.



Cl. L. Baudoux-Rousseau.

Fig. 1 - Cassel, hôtel de la Noble Cour, façade sur la place.

Sous sa toiture d'ardoise, qui s'étire entre les deux pignons à redents et conserve le motif gothique du chien assis, l'édifice se distingue par l'étendue de sa façade (près de 40 m) en pierre blonde à deux niveaux de hauteur inégale, limités par des entablements saillants, où des frontons sans décor alternativement triangulaires (a) et curvilignes (b) coiffent les baies larges et droites. Les huit travées, régulièrement espacées, présentent des baies d'inégale largeur, reflet d'une adaptation à des structures d'époques différentes ; ce nombre pair a conduit l'architecte à décentrer l'unique porte, qui occupe la quatrième travée, et à perturber la succession des frontons des cinquième et sixième travées à l'étage, comme indiqué ci-dessous (fig. 4) :

étage : a b a b a a b a
rez-de-chaussée : a b a b a b a

Ce hiatus introduit dans le rythme décoratif doit-il être interprété comme une maladresse ou comme un signe d'habileté de la part du constructeur qui, confronté à un problème esthétique (clôre les extrémités de la façade sur le même mode), a tenté de le résoudre de la façon la plus satisfaisante possible ? On se gardera bien de se prononcer, sinon pour réfuter certaine thèse qui y voit une expression

subtile du maniérisme ⁵. En dépit de cette irrégularité, l'ordonnance de la façade, avec ses lignes horizontales accentuées (large entablement continu entre les deux niveaux, corniche ininterrompue constituée par la base des frontons), avec ses pilastres traités en tables refouillées reposant sur des consoles en forme de chapiteaux ioniques rudimentaires, réussit à donner l'impression d'une belle homogénéité et d'une grande rigueur.

Celle-ci est contrebalancée toutefois par l'introduction, en guise de consoles, de figures en bas-relief chapeautées de volutes ioniques, parties intégrantes de la maçonnerie puisque sculptées en boutisse : ce sont des représentations expressives, grimaçantes ou souriantes, feuillagées ou coiffées d'une guimpe, affichant rictus et traits distinctifs destinés à identifier les sept péchés capitaux et les vertus cardinales, alternant avec des mufles de lion et des bucranes (fig. 5). S'il convient de parler de maniérisme, c'est ici, dans l'inspiration de ce décor inattendu – certains masques semblent indiquer l'influence de Vredemans de Vries ou de son maître Cornelis Floris de Vriend –, dans l'association masque-volutes et plus encore dans le détournement du chapiteau, devenu organe de support des chambranles, sur lesquels les frontons reposent sans intermédiaire. Enfin, le traitement différent

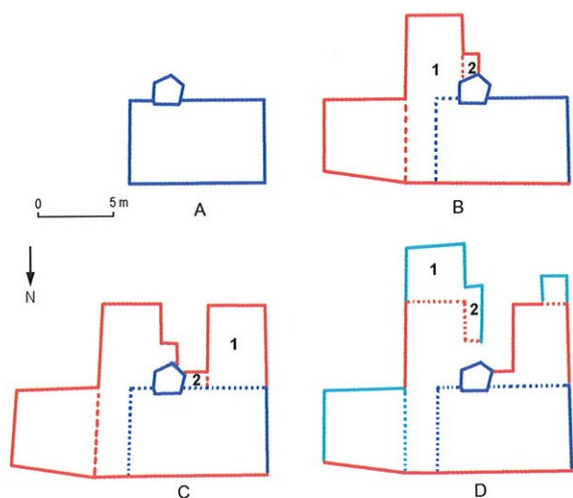


Fig. 2 - Cassel, hôtel de la Noble Cour, plan : étapes de la construction (d'après V. Brunelle et cabinet Grahal : étude préalable). A. Fin du XV^e siècle : construction de l'édifice originel et de la tourelle d'escalier ; B. Fin du XVI^e siècle : construction de la nouvelle façade ; extension à l'est, sur la place ; construction de l'aile orientale à l'arrière (1) et de son raccordement à l'escalier (2) ; C. Entre 1635 et 1671 : construction de l'aile occidentale à l'arrière (1) et de sa galerie (2) ; D. 1769-1771 : prolongement des ailes est et ouest, réaménagement de l'extension sur la place.

des deux niveaux de masques, lourd, voire grossier au rez-de-chaussée (fig. 5 a, b, c) – maladresse du ciseau sans doute accentuée par une pierre qui se prête mal à la sculpture –, fouillé et fin à l'étage (fig. 5 d, e), laisse supposer l'intervention de plusieurs mains.

Inversement, le portail élégant (1622), rehaussé par la polychromie des matériaux, s'impose par son unité stylistique et son raffinement (fig. 6). La porte en plein cintre s'ouvre entre deux colonnes adossées à un pilastre ; au-dessus de leur fût lisse et du chapiteau composite, un large entablement à rinceaux entremêlés de *putti* et de sirènes délimite les écoinçons qui sont sculptés de deux Renommées tenant d'une main une palme, de l'autre une couronne de laurier. Il eût été simple de couronner cette porte d'un fronton : on a préféré lui substituer un édicule dorique flanqué de sphinges servant de cadre à une arcade feinte surbaissée, aujourd'hui privée de décor. L'intérêt du portail de la Noble Cour tient bien sûr à l'inspiration antique de sa composition architecturale et à ses motifs décoratifs, ainsi qu'à sa situation en léger ressaut qui lui confère une certaine majesté – il s'agit de l'entrée d'honneur d'un bâtiment officiel – et le distingue de l'ordonnance sévère de la façade ⁶. Ces divers éléments, considérés isolément, appellent des comparaisons avec l'actuelle Belgique, où ils caractérisent à la même époque quelques édifices discrets, comme l'hôtel de ville de Braine-le-Comte, en pierre également, édifié vers le milieu du XVI^e siècle,



Cl. L. Baudoux-Rousseau.

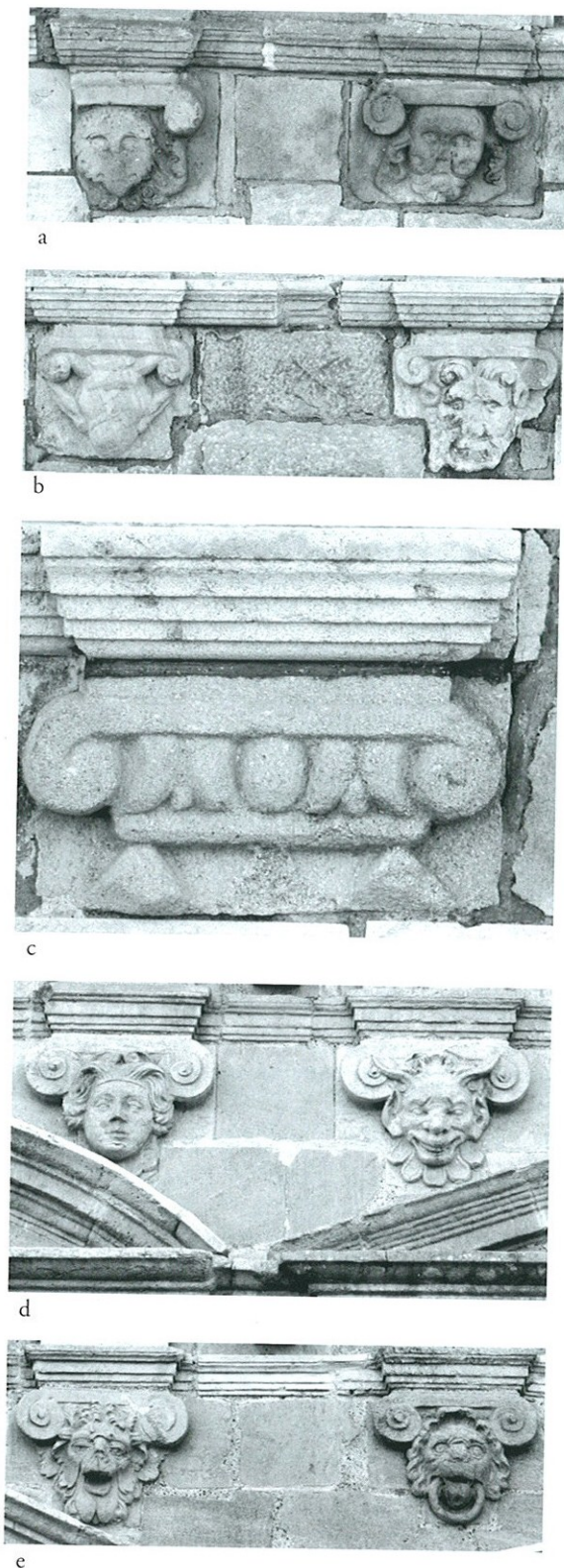
Fig. 3 - Cassel, hôtel de la Noble Cour, arrière de l'édifice : ailes ouest (à gauche) et est (à droite). Entre elles, galeries de distribution (au fond et à droite) greffées sur la tourelle d'escalier.



Cl. L. Baudoux-Rousseau.

Fig. 4 - Cassel, hôtel de la Noble Cour, façade : quatrième, cinquième et sixième travées : perturbation des frontons.

tandis que la succession des frontons curvilignes et triangulaires peut être rapprochée de celle de l'aile est du cloître de l'abbaye norbertine du Parc à Héverlée (vers 1560 ; architecte : Amand van Bullenstraten).



Cl. L. Baudoux-Rousseau.
 Fig. 5 - Cassel, hôtel de la Noble Cour, façade, rez-de-chaussée. a, b : consoles à mascarons ; c : corbeille ionique (huitième travée). Sous les baies de l'étage, d : la Tempérance et/ou la Prudence et la Luxure ; e : la Paresse et un lion.



Cl. L. Baudoux-Rousseau.
 Fig. 6 - Cassel, hôtel de la Noble Cour, façade, portail.

LE DÉCOR INTÉRIEUR

Le décor intérieur conservé est le témoin des ajouts et transformations du XVIII^e siècle, notamment ceux opérés vers 1769. Celui de la salle de la Châtellenie, dite aussi Comptoir du greffe, à l'extrémité orientale de l'édifice, est particulièrement adapté à sa fonction, puisque les archives étaient conservées : les boiseries en chêne qui tapissent les murs sur toute leur hauteur se divisent en une succession d'armoires basses entourant la pièce et portant chacune le nom d'un village de la châtellenie, et en parcloles ou placards qui montent jusqu'à la voussure du plafond, dont les angles sont relevés de figures en stuc dans un médaillon. Le traitement des motifs sculptés (moultures chantournées des vantaux, cassolettes et festons, mais aussi trophées enrubannés mêlant plumes, registres, et balance, allusion aux activités du greffe) et du plafond est conforme à cet art de transition qui, dans les années 1770, caractérise,

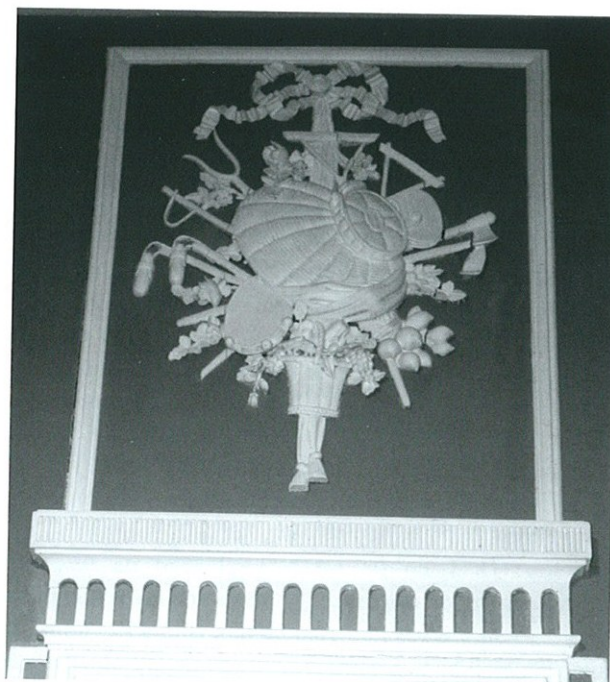


Cl. L. Baudoux-Rousseau.

Fig. 7 - Cassel, hôtel de la Noble Cour, salle de la Châtellenie, trumeau de la cheminée.

en province, le passage du style Louis XV au style néoclassique (fig. 7).

L'aile orientale a été agrandie de trois travées au XVIII^e siècle et pourvue alors d'une cloison mobile permettant de modifier le volume de la pièce à l'étage (salle du tribunal). Celle-ci reçut à cette occasion un décor en bas relief de grande qualité, concentré sur les trumeaux des fenêtres ouvertes dans le mur oriental. On y relève deux registres : un panneau vertical souligné de discrètes chutes de fleurs, et contenant un médaillon ovale enrubanné (l'Histoire écrivant



Cl. L. Baudoux-Rousseau.

Fig. 8 - Cassel, hôtel de la Noble Cour, salle du tribunal, paroi orientale, décor d'un trumeau.

* Maître de conférences en histoire de l'art, université d'Artois.

1. Les archives de la Noble Cour antérieures au XVIII^e siècle ne sont pas conservées. La partie chronologique de cet article s'appuie en grande partie sur A. Vanhove, « Essai de Statistique féodale de la Flandre maritime, Première partie. Châtellenie de Cassel, La Motte au Bois, Territoire de Merville », *Annales du Comité flamand de France*, t. XXXIX, 1932, et sur les conclusions du rapport final du cabinet Grahal, constitué en vue de la restauration menée en 2010-2011 par V. Brunelle, architecte en chef des Monuments historiques. Je remercie le cabinet Grahal et S. Vézilier, conservatrice du Musée départemental de Flandre, de m'y avoir donné accès.

2. Les analyses ont mis en évidence un relèvement du plancher du premier étage.

3. Vue gravée par Vaast du Plouich pour A. Sanders, dit Sanderus, *Urbium, villorum, castellorum et coenobiorum Gallo-flandriae, Flandria Illustrata*, s. 1.,

éd. Familia et Patria, s. d. 1641, t. II, p. 452-459 : *Casletum vulgo Cassel olim Castellum morinorum*. Plusieurs éditions, dont Anvers, Blaeu, 1641-1644.

4. Durant la Première Guerre mondiale, la Noble Cour accueillit le bureau du général Weygand, chef d'état-major, et le quartier général du général Foch (23 octobre 1914-21 juin 1915).

5. Ph. Simon, Commission Académique d'Action culturelle, Musée de Cassel, auteur de deux publications en ligne (1998) : *Hôtel de la Noble Cour/t Hof van Cassel* (www2.ac.lille.fr/patrimoine-caac/cassel/serv-educ/NobCour.pdc) et *Architecture Renaissance en Flandre. Parcours* (www2.ac.lille.fr/patrimoine-caac/cassel/serv-educ/Rena.pdf).

6. À Cassel même, le portail de la Noble Cour devait inspirer celui de l'ancien bailliage (1634), converti en mairie et détruit en mai 1940. Mais l'édicule sommital y avait été remplacé par une bretèche à haut parapet, placée devant une arcade en plein cintre accostée de deux baies de dimensions modestes.